

PLAN D' ACTIONS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN

"ABBATUCCI/Cœur de ville - MEZZANA" L'AXE DE TOUTES LES MOBILITES

CADRE D'INTERVENTION		STRATEGIE D'INTERVENTION DE L'INVESTISSEMENT TERRITORIAL INTEGRE du PAYS AJACCIEN porté par la CAPA				
Axes du PO FEDER 2014-2020	Priorités d'Investissement (PI) sélectionnées	Objectifs spécifiques de l'ITI du Pays Ajaccien	Types d'action figurant dans la stratégie arrêtée au 20-11-2015	Enveloppe FEDER ITI du Pays Ajaccien	Taux maximum d'intervention du FEDER - ITI	Indicateurs de résultat et de réalisation attendus pour la Corse à 2023
2 Développer la société de l'information et de la communication au service de la compétitivité et de la cohésion du territoire	2c : renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture et de la santé en ligne (télésanté)	OS 1 : augmenter le nombre de e-services (e-éducation, e-inclusion, e-administration, e-citoyenneté, e-mobilité)	e-inclusion (e-administration et e-citoyenneté) : Revitalisation du territoire par la médiation numérique <u>Projets types</u> : e-citoyenneté et conseils citoyens ; tiers-lieux ; équipement numérique des espaces municipaux ; panneaux numériques d'information ; communication / événementiel/formation ; carte universelle du citoyen e-éducation : Lutter contre l'échec scolaire via les usages numériques - développer les usages et l'apprentissage numérique <u>Projets types</u> : projet de cartable numérique ; tableaux numériques dans les écoles des quartiers prioritaires de la Ville ; école numérique e-mobilité : favoriser les déplacements sur le territoire via les usages numériques <u>Projets types</u> : panneaux d'information du trafic en temps réel ; espace de billetterie et d'information, applications dédiées	597 520 €	50%	En réalisation : Nombre d'utilisateur unique actif sur les plateformes de service e-éducation : valeur à 2023 = 100 000 utilisateurs / Fréquentation annuelle en visiteur unique d'espaces d'animation numérique : valeur 2023 = 150 000 utilisateurs En résultat : Taux de pénétration des e-services éducatifs : 25 % en 2012, cible 2023 = 95% Répondre à l'Objectif spécifique (OS) Augmenter l'usage des services numériques dans l'ensemble de la société insulaire pour garantir sa cohésion et conforter sa capacité d'initiative. S'inscrire dans le changement attendu Accroître la population utilisatrice des e-services -Inclusion, Administration et Enseignement-, réduisant ainsi la fracture sociale et territoriale.
		OS 2 : augmenter la population utilisatrice de e-services	OS 1 : augmenter le nombre de dispositifs d'animation et d'activités d'incubation de projets OS 2 : augmenter le nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien OS 3 : créer un pôle économique majeur regroupant des activités et services sur la zone de Mezzana			Création ou requalification de zones d'activités et de développement économique, ingénierie de projets associés <u>Projets types</u> : création d'un pôle d'activité et de développement économique à Mezzana : études et construction ; création d'une ressource Soutien à la création et au développement d'entreprises <u>Projets types</u> : plateforme d'animation économique au coeur de la ville et en milieu rural/péri-urbain ; dispositifs de détection de porteurs de projets de création d'entreprises et d'activités parmi les publics cibles ; baromètre éco ITI 2018

CADRE D'INTERVENTION		STRATEGIE D'INTERVENTION DE L'INVESTISSEMENT TERRITORIAL INTEGRE du PAYS AJACCIEN porté par la CAPA				
Axes du PO FEDER 2014-2020	Priorités d'Investissement (PI) sélectionnées	Objectifs spécifiques de l'ITI du Pays Ajaccien	Types d'action figurant dans la stratégie arrêtée au 20-11-2015	Enveloppe FEDER ITI du Pays Ajaccien	Taux maximum d'intervention du FEDER - ITI	Indicateurs de résultat et de réalisation attendus pour la Corse à 2023
4 Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone	4c : soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement	<p>OS 1 : augmenter le nombre de ménages bénéficiant d'un meilleur classement énergétique, notamment les logements sociaux et les copropriétés dégradées</p> <p>OS 2 : augmenter le nombre de bâtiments tertiaires publics rénovés, notamment les bâtiments à vocation sociale</p>	<p>Rénovation énergétique de résidences sociales <u>Projets types</u> : rénovation énergétique de logements sociaux situés en quartiers prioritaires ou en quartiers de veille active</p> <p>Accompagnement, information, communication et animation auprès des publics cibles <u>Projets types</u> : actions d'animation et de sensibilisation des publics prioritaires aux économies d'énergies ; transition énergétique des copropriétés dégradées des quartiers de la Politique de la Ville</p> <p>Rénovation énergétique de bâtiments tertiaires publics <u>Projets types</u> : rénovation énergétique de bâtiments communaux ayant une vocation sociale, sportive, culturelle, etc.</p>	800 000 €	80,00%	<p>En réalisation : Diminution de consommation d'énergie finale pour les bâtiments réhabilités énergétiquement toutes actions confondues : cible 2023 = de 2672 GWh à 2138 GWh</p> <p>En résultat : Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est améliorée : cible 2018 = 120, cible 2023 = 400 Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics : cible 2023 = 1 200 000 kWh/an Diminution annuelle estimée des émissions de GES : cible 2023 = 500 Tonnes de CO2eq Répondre à l'Objectif spécifique (OS) Réduire la consommation énergétique dans les logements collectifs et bâtiments tertiaires publics S'inscrire dans le changement attendu Une augmentation du nombre de ménages disposant d'un meilleur classement en matière de consommation énergétique, Une diminution estimée des émissions de GES en tonnes équivalent CO2</p>
	4e : favoriser des stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer	<p>OS 1 : construire le pôle intermodal de Mezzana</p> <p>OS 2 : augmenter les dispositifs permettant l'intermodalité le long de l'axe Abbatucci-Mezzana</p> <p>OS 3 : augmenter les modes de déplacements durables le long de l'axe Abbatucci-Mezzana</p>	<p>Modernisation et aménagement de l'intermodalité à Mezzana <u>Projets types</u> : études et travaux favorisant l'intermodalité à Mezzana (pôle intermodal : bâtiment, parc relais, équipements annexes, signalétique...)</p> <p>Mise en place de systèmes et modes de transports durables permettant le désenclavement des quartiers cibles <u>Projets types</u> : désenclavement du quartier prioritaire des Jardins de l'Empereur ; améliorer les conditions de circulation des transports en commun par des feux intelligents ; matériel roulant utilisant les EnR ; résidences sociales (promotion de la mobilité urbaine durable à l'échelle de la résidence et en interaction avec le quartier) ; faciliter l'intermodalité dans le dernier kilomètre (vélolib)</p>	1 278 780 €	80%	<p>En réalisation : Réduction des émissions de GES : Diminution annuelle estimée des émissions de GES : 21 694 Tonnes de CO2eq Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou améliorés : cible 2018 = 2, cible 2023 = 8</p> <p>En résultat : Taux d'utilisation des transports collectifs et doux : valeur à 2013 = 12,87% et cible à 2023 = 14,50% Répondre à l'Objectif spécifique (OS) Augmenter l'utilisation des transports collectifs et des modes individuels durables dans les zones urbaines d' Ajaccio et de Bastia S'inscrire dans le changement attendu De nouvelles offres de transport qui répondent mieux aux besoins de la population dans les territoires urbains ciblés</p>
6 Renforcer la cohésion sociale du territoire	9b : fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale à des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales	<p>OS 1 : augmenter le nombre de dispositifs (équipements et services) d'animation sociale modernisés ou créés afin d'assurer un maillage efficient du territoire</p> <p>OS 2 : augmenter le nombre d'équipements nouveaux ou rénovés contribuant à l'amélioration des conditions socio-économiques et du cadre de vie des populations vulnérables</p>	<p>Création des pôles de citoyenneté active (pré-accueil social) afin d'assurer un maillage social efficient du territoire <u>Projets types</u> : création des pôles de citoyenneté active (pré-accueil social) ; aménagement, modernisation, équipement d'espaces de médiation sociale et de confidentialité pour l'accueil du public dans les sites stratégiques retenus (centres sociaux, maisons des services publics, maisons de quartier, médiathèques, pôles multimodaux, etc)</p> <p>Développement de l'accès aux droits et services pour les populations vulnérables <u>Projets types</u> : redimensionnement et déploiement de structures d'accompagnement des publics cibles ; développement d'outils d'insertion</p> <p>Création ou rénovation d'équipements de proximité, destinés à améliorer la qualité des services aux populations, le cadre de vie et l'environnement physique des quartiers <u>Projets types</u> : rénovation d'équipements sportifs, de loisirs et d'animation sociale dans les quartiers cibles ou bénéficiant majoritairement à leurs populations ; redynamisation des commerces de proximité ; études (schéma de secteur) et travaux d'amélioration du cadre de vie par la création d'équipements de proximité (type jardins d'enfants, jardins familiaux) et par l'aménagement des circulations douces ; réhabilitation des espaces communs de résidences sociales</p>	1 807 480 €	80,00%	<p>En réalisation : Développement urbain : population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées: cible 2023 = 11 750 personnes Nombre d'équipements et services créés et/ou modernisés : cible 2018 = 25, cible 2023 = 52</p> <p>En résultat : Taux de satisfaction des populations vis-à-vis de leur cadre de vie : valeur 2018= 28%, cible 2023 = 55% Répondre à l'Objectif spécifique (OS) Améliorer les conditions socio-économiques et le cadre de vie des populations vulnérables S'inscrire dans le changement attendu Augmenter l'accès des populations fragiles à des services de proximité essentiels pour réduire leur vulnérabilité, améliorant ainsi l'insertion sociale et l'employabilité des publics cible Améliorer la cadre de vie et réduire ainsi les écarts de développement dans les quartiers</p>
TOTAL I.T.I. du Pays Ajaccien					4 900 000 €	